# JE VOTE FO Syndicat National Justice

## CSA - DISP LILLE



*Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,*

**L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.**

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

**Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.**

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

**En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.**

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

**FO Justice respecte ses engagements !**
**FO Justice revendique, agit et obtient !**

**Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.**

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

**En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.**

**En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.**

**Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !**

**Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général**

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**
**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**Votre Filière, Vos Représentants**
**Nos Combats ! ► fojustice.fr**

**FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !**

**ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS**

# REVENDICATIONS

## ► CSA - DISP LILLE

FO Justice
UISP - LILLE

**Cher(e)s Collègues,**

**DU 3 AU 10 DÉCEMBRE, CHOISISSEZ DES REPRÉSENTANTS QUI VOUS RESSEMBLENT ET QUI VOUS DÉFENDENT RÉELLEMENT.**

► **Depuis toujours, FO Justice est aux côtés des personnels de l'administration pénitentiaire.**

Être représentant du personnel, ce n'est pas apparaître uniquement au moment des élections. C'est être présent toute l'année, sur le terrain, dans les établissements, les ESP, les SPIP, les services administratifs, les services techniques et auprès de l'ensemble des femmes et des hommes qui font vivre quotidiennement notre administration.

Être représentant, c'est écouter, accompagner, défendre, revendiquer et obtenir des avancées concrètes.

**Chez FO Justice, nous ne faisons pas de promesses électorales. Nous défendons les personnels avec détermination, indépendance et sans compromis.**

### ► NOS ENGAGEMENTS

**Nous continuerons à porter avec force :**

- La défense de chaque agent, quel que soit son corps, son grade, sa filière ou son affectation ;
- L'amélioration des rémunérations, des régimes indemnitaires et de la reconnaissance des contraintes professionnelles ;
- Des effectifs à la hauteur des missions confiées ;
- L'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail ;
- La sécurisation des domaines pénitentiaires et de l'ensemble des sites afin de mieux protéger les personnels, les infrastructures et les missions ;
- Des moyens humains et matériels adaptés aux réalités du terrain ;
- Une véritable politique de prévention des risques professionnels ;
- Une administration plus respectueuse de ses agents et de leurs représentants ;
- Une reconnaissance de l'ensemble des métiers de l'administration pénitentiaire, qu'ils soient de surveillance, techniques, administratifs, d'insertion et de probation ou spécialisés.

### UN SYNDICAT DE TERRAIN

► **FO Justice est un syndicat composé de collègues qui connaissent votre quotidien.**

Nos représentants partagent les mêmes contraintes que vous. Ils connaissent la réalité des détentions, des ESP, des ateliers, des services techniques, des services administratifs, des SPIP et de l'ensemble des missions exercées au sein de l'administration pénitentiaire.

**Nous ne découvrons pas les établissements au moment des élections. Nous sommes présents toute l'année !**

**Dans les instances ! Sur le terrain !**

À vos côtés lors des agressions, des difficultés professionnelles, des réorganisations de service, des procédures disciplinaires, des promotions, des mutations et de toutes les situations où vos droits doivent être défendus.

**Parce que défendre les personnels ne se résume pas à un slogan : c'est un engagement quotidien.**

**EN DÉCEMBRE 2026, VOTRE VOTE AURA UNE CONSÉQUENCE.**

**FO Justice : des représentants qui vous ressemblent, des représentants qui vous défendent réellement.**

## Votez FO Justice !

**Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Lille, Jérémy JEANNIOT**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

# CANDIDATS

## ► CSA - DISP LILLE

FO Justice
UISP - LILLE

| | |
|---|---|
| **CP Beauvais** | Jérémy JEANNIOT, CEA |
| **CP Lille-Annoeullin** | Maxime ALBERTIER, CEA |
| **CP Lille-Sequedin** | Dimitri JOUY, CEA |
| **PREJ Lille** | Soumia FABBRI, CEA |
| **SPIP Pas-de-Calais** | Valentin PRUVOT, CPIP |
| **CP Vendin-le-Vieil** | David LACROIX, CEA |
| **CP Lille-Sequedin** | Yannick LASSERRE, CEA |
| **MA Douai** | Samuel SENECHAL, CEA |
| **CP Lille-Sequedin** | Mégane TANCRE, Administrative |
| **MA Douai** | Anne-Sarah BOURLET, Technique |
| **CP Liancourt** | Benjamin SUEUR, CEA |
| **DISP Lille** | Alicia DELAUNEY, Administrative |



# Élections Professionnelles
# EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice




Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr